



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*La Rochelle, le 14 février 2020*

### **Les inscriptions pour le Service National Universel (SNU) sont ouvertes**

Afin de favoriser et renforcer la cohésion nationale et territoriale et promouvoir l'engagement chez les jeunes, il est mis en place à partir de juin 2020 le Service National Universel (SNU) dans tous les départements de France.

Projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, il s'adresse aux jeunes âgés de 15-16 ans, après la classe de 3<sup>ème</sup>.

Sa mise en œuvre s'articule autour de la création d'un parcours éducatif, citoyen et d'autonomie.

Le SNU se décline en trois phases, dont les deux premières sont obligatoires pour les jeunes qui y participent.

1- Un **séjour de cohésion** d'une durée de deux semaines, qui aura lieu en 2020 du 22 juin au 3 juillet.

Les jeunes sont regroupés au sein d'un centre situé dans un autre département que celui de résidence. Ce séjour vise à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense et d'engagement.

2- Une **mission d'intérêt général** de deux semaines, à réaliser de manière continue ou perlée l'année qui suit le séjour de cohésion.

La mission d'intérêt général est effectuée auprès d'une structure dédiée proche du lieu de résidence du jeune. Elle vise à développer une culture de l'engagement, à favoriser l'insertion, et elle incite à rendre un service à la nation. Une mission peut être réalisée dans des thématiques aussi diverses que celles de la solidarité, de l'environnement, de l'éducation, de la culture, de la défense, de la sécurité, etc.

3- Un **engagement citoyen** volontaire de trois à douze mois, facultatif, pour les jeunes désireux de s'engager de manière plus pérenne.

Ils pourront s'investir dans des formes de volontariat existantes, sur une durée d'au moins 3 mois, entre 16 et 25 ans (exemples : service civique, corps européen de solidarité, corps en uniforme, etc.).

Après une préfiguration menée dans 13 départements en 2019, le SNU est mis en œuvre en Charente-Maritime à partir de juin 2020 et concernera 300 jeunes âgés de 15 à 16 ans.

**Avant une généralisation progressive, le SNU s'adresse en 2020 à des jeunes volontaires,** qui pourront vivre une expérience de vie collective et une expérience de mobilité, leur permettant de créer des liens nouveaux, de développer leur culture citoyenne et d'engagement, ou encore d'affirmer leur place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

**Pour s'inscrire et pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre dès à présent sur le site Internet suivant : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr).**



#### **Contact presse :**

**Préfecture de la Charente-Maritime**  
Service Départemental de la Communication Interministérielle

[pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)  
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22  
Standard : 05.46.27.43.00 - [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)